

Jour de séance 31

le jeudi 26 avril 2012

13 h

Prière.

Après les questions orales, M. Fraser invoque le Règlement; il soutient que l'hon. M. Fitch a usé d'un langage non parlementaire. Le président de la Chambre statue que l'objection n'est pas bien fondée.

M. Bertrand LeBlanc donne avis de motion 49 portant que, le jeudi 3 mai 2012, appuyé par M. Albert, il proposera ce qui suit :

attendu que le gouvernement provincial a publié un modèle des commissions de services régionaux prévoyant la création de 12 commissions de services régionaux d'ici à janvier 2013;

attendu que plusieurs personnes expriment des inquiétudes et soulèvent des questions pertinentes concernant les commissions de services régionaux proposées;

attendu que les séances d'information publiques du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux n'ont pas fourni aux gens l'information qu'ils ont besoin et méritent et n'ont pas répondu de façon adéquate ou suffisante au grand nombre de questions posées;

qu'il soit à ces causes résolu que le gouvernement provincial retarde d'un an ses plans de mise en oeuvre du nouveau modèle de prestation de services régionaux afin de donner l'occasion d'avoir une consultation et une participation sérieuses, y compris des réunions publiques dans les districts de services locaux et les communautés et collectivités rurales.

M. Fraser donne avis de motion 50 portant que, le jeudi 3 mai 2012, appuyé par M. Boudreau, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — notamment la correspondance —, quel que soit le support, échangés entre le ministère de la Santé et le Réseau de santé Horizon, le Réseau de santé Vitalité, les autres ministères, les organismes gouvernementaux et les corporations de la Couronne relativement aux listes des patients orphelins tenues par le Réseau de santé Horizon et le Réseau de santé Vitalité, notamment le nombre de personnes, par région, actuellement sur les listes d'attente pour un médecin de famille.

M. Kenny donne avis de motion 51 portant que, le jeudi 3 mai 2012, appuyé par M. Arseneault, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — y compris la correspondance —, quel que soit le support, échangés entre les ministères, les organismes, les agences ou le personnel des gouvernements fédéral et provincial en ce qui a trait à la remise à neuf de Point Lepreau depuis le 31 mars 2011.

M. Fraser donne avis de motion 52 portant que, le jeudi 3 mai 2012, appuyé par M. Melanson, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — notamment la correspondance —, quel que soit le support, en la possession du ministère de la Santé, du Cabinet du premier ministre, de ministres ou de députés, du personnel de ministres ou de députés, du Réseau de santé Vitalité ou d'autres ministères, organismes ou corporations de la Couronne relativement au centre provincial d'excellence en matière de cancer du sein, depuis le 10 octobre 2010.

L'hon. P. Robichaud, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre, après les affaires émanant de l'opposition, se forme en Comité des subsides pour étudier les prévisions budgétaires du ministère de la Sécurité publique et de celui de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail.

Conformément à l'avis de motion 31, M. Kenny, appuyé par M. Doucet, propose ce qui suit :

attendu que les chauffeurs d'Autocars Acadien sont en grève depuis plus de trois mois ;

attendu qu'Autocars Acadien est le seul moyen de transport public interurbain au Nouveau-Brunswick ;

attendu que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick dépendent d'Autocars Acadien pour se déplacer ;

attendu que le gouvernement fédéral a refusé d'intervenir dans la grève, les députés fédéraux, les ministres et les sénateurs conservateurs du Nouveau-Brunswick étant demeurés muets sur la question ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement provincial à exiger du gouvernement fédéral qu'il intervienne dans le conflit de travail afin que le transport public interurbain puisse reprendre au Nouveau-Brunswick.

La question proposée, il s'élève un débat.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre s'absente, et M. Urquhart, vice-président, assume sa suppléance.

Après un autre laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance.

Le débat se termine. La motion 31, mise aux voix, est rejetée.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 29, *Loi sur les ventes de boissons énergisantes*, il s'élève un débat.

Après un certain laps de temps, le président interrompt les délibérations et annonce que la période d'étude des affaires émanant de l'opposition est écoulée.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides, sous la présidence de M. C. Landry.

La séance, suspendue d'office à 18 h, reprend à 19 h.

La séance, suspendue à 20 h 51, reprend à 20 52.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance. M. C. Landry, président du comité, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi, a adopté plusieurs crédits et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.2 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

Voici les crédits dont il est fait rapport :

BUDGET PRINCIPAL, 2012-2013
COMPTE ORDINAIRE

	Votés (\$)
MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Services généraux et planification	5 361 000
Services communautaires et correctionnels	43 373 000
Services de police, d'incendie et d'urgence	68 997 000
Services de sécurité	19 635 000
Moins : crédits législatifs	53 000
Votés	137 313 000
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE, DE LA FORMATION ET DU TRAVAIL	
Services généraux	5 794 000
Politiques et planifications	1 349 000
Bibliothèques publiques du N-B	14 766 000
Aide financière aux étudiants	20 118 000
Affaires postsecondaires	103 711 000
Apprentissage pour adultes	9 513 000
Travail	3 181 000
Développement de l'emploi	17 092 000
Entente Canada - Nouveau-Brunswick sur le marché du travail	14 854 000
Développement du marché du travail	90 351 000
Croissance démographique	6 878 000
Moins : crédits législatifs	53 000
Votés	287 554 000
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE, DE LA FORMATION ET DU TRAVAIL	
Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes	277 096 000
GOUVERNEMENT GÉNÉRAL	
Commission de police du Nouveau-Brunswick	358 000
Commission du travail et de l'emploi	616 000

 COMPTE DE CAPITAL

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE, DE LA FORMATION ET DU TRAVAIL Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes Programme d'entretien reporté	7 500 000
---	-----------

PRÊTS ET AVANCES

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE, DE LA FORMATION ET DU TRAVAIL Avances de prêts aux étudiants	62 900 000
---	------------

FONDS DE ROULEMENT
SOLDES MAXIMAUX

AVANCES DE FONDS DE ROULEMENT

Travail sécuritaire NB	
— Finances	360 000
— Éducation et Développement de la petite enfance	160 000
— Santé	515 000
— Éducation postsecondaire, Formation et Travail	30 000
Votés	1 065 000

AVANCES DE PETITE CAISSE

Sécurité publique	25 000
Éducation postsecondaire, Formation et Travail	20 000

STOCKS

Éducation postsecondaire, Formation et Travail	200 000
--	---------

La Chambre adopte ces crédits.

La séance est levée à 20 h 56.